DEPARTEMENT de LA MAYENNE
CANTON DE MAYENNE-OUEST
COMMUNE de ST-GEORGES-BUTTAVENT

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du MERCREDI 20 Janvier 2021

ETAIENT PRESENTS : Gérard BRODIN, Joëlle GENEST, Alain MANCEAU, Gérard BRIDIER, Nicole BOURGOUIN, Raphaël DENIS, Isabelle HEURTEBIZE, Christelle CERISIER, Stéphane BOUVIER, Mickaël DUPUIS, Florence RABINEAU.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mmes BETTON, HUBERT et MM. CHERPY, BERNARD.

SECRETAIRE de SEANCE : M. Alain MANCEAU.

Après lecture du compte-rendu de la séance précédente, celui-ci est adopté à l'unanimité et l'ordre du jour est abordé.

ORDRE du JOUR

- **EXTENSION DE LA SALLE DE GUINEFOLLE / ATTRIBUTION DES MARCHES**
- **PROGRAMME WIFI 4 EU**
- **CONVENTION DE GESTION ET D'ENTRETIEN À FONTAINE-DANIEL COMMUNE / DÉPARTEMENT**
- **CHEMIN PIÉTON / ROUTE DE FONTAINE-DANIEL – LA CHAPELLE-AU-GRAIN**
- **PRÉSENTATION DE LA FONDATION LES AMIS DE FONTAINE-DANIEL**
- **QUESTIONS DIVERSES**

EXTENSION DE LA SALLE DE GUINEFOLLE / ATTRIBUTION DES MARCHES

Monsieur le Maire indique que la consultation relative aux **TRAVAUX D'EXTENSION DE LA SALLE DE GUINEFOLLE** est achevée.
Vu le rapport d'ouverture des offres,
Après avoir échangé sur les prestations complémentaires à retenir,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser M. le Maire à signer les marchés publics suivants :

LOT N°1 : TERRASSEMENT – VRD – GROS OEUVRE
Entreprise retenue : BTEM – Parc d'activité de l'Océane – 53 950 LOUVERNE
Montant du marché HT 249 785,91 €
Montant du marché TTC 299 743,09 €

LOT N°3 : ETANCHEITE
Entreprise retenue : DUVAL ETANCHEITE – ZA Le Haut Montigné – CS 17012 - 35370 TORCE
Il est décidé de retenir la prestation supplémentaire de surdimensionnement pour pose de panneaux photovoltaïques (PSE1)
Montant du marché avec PSE1 47 034, 50 € HT
Montant du marché avec PSE1 56 441,40 € TTC

LOT N°4 : MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - METALLERIE
Entreprise retenue : BARON SAS – 3 rue des Rouliers – 53 810 CHANGE
Il est décidé de retenir la prestation supplémentaire suivante : remplacement des rideaux d'occultation par des stores intérieurs en toile à commande motorisée
Montant du marché avec PSE1 41 461,20 € HT

Montant du marché avec PSE1 49 753,44 € TTC

LOT N°5 : MENUISERIES INTERIEURES – PARQUET
Entreprise retenue : SN BABIN – 66 boulevard de l'Industrie – 53940 SAINT-BERTHEVIN
Il est décidé de retenir la prestation supplémentaire suivante : remplacement du parquet massif par du carrelage aspect parquet (PSE1)
Montant du marché avec PSE1 31 644,17 € HT
Montant du marché avec PSE1 37 973,00 € TTC

LOT N°6 : PLAQUISTERIE – ISOLATION – FAUX PLAFONDS
Entreprise retenue : SAS MAILHES POTTIER – 76 Rue Lazare Carnot – 61 250 DAMIGNY
Montant du marché HT 44 148,98 €
Montant du marché TTC 52 978,78 €

LOT N°7 : CARRELAGE – FAIENCE
Entreprise retenue : SAS MARTEL PERE ET FILS – ZA LES TROIS COINS – 53300 OISSEAU
Il est décidé de retenir la prestation supplémentaire suivante : remplacement du parquet massif par du carrelage aspect parquet (PSE1)
Montant du marché avec PSE1 27 389,13 € HT
Montant du marché avec PSE1 32 866,96 € TTC

LOT N°8 : PEINTURE - SOLS TEXTILES
Entreprise retenue : GERAULT SAS – 16 Rue André Citroën- 53940 SAINT-BERTHEVIN
Il est décidé de retenir la prestation supplémentaire anti-graffiti (PSE2)
Montant du marché avec PSE2 29 036,81 € HT
Montant du marché 34 844,17 € TTC
L'attribution des lots 2, 9 et 10 se fera lors du prochain conseil.
Les crédits relatifs à cette opération seront inscrits au budget correspondant.

PROGRAMME WIFI 4 EU

Dans le cadre de l'aide accordée par l'Europe dans le cadre du déploiement de la WIFI, un coupon de 15 000 € a été accordé à la commune. Pour en bénéficier il faut déployer 10 antennes sur le territoire. Pour répondre aux besoins des habitants, il convient d'en installer à FONTAINE-DANIEL (3) à la CHAPELLE-AU-GRAIN (1) et à St-GEORGES-BUTTAVENT (6) Des conventions vont devoir intervenir avec des commerçants à FONTAINE-DANIEL pour qu'ils donnent leur accord afin que les bornes se raccordent à leur équipement privé car il n'y a pas de box internet communale sur place. A la CHAPELLE-AU-GRAIN et à St-GEORGES-BUTTAVENT, elles pourront être raccordées aux salles ou à la mairie.
La question des ondes électromagnétiques a été abordée. Des documents relatifs à ce sujet seront transférés aux conseillers.

CONVENTION DE GESTION ET D'ENTRETIEN À FONTAINE-DANIEL COMMUNE / DÉPARTEMENT

Monsieur le Maire indique qu'il convient d'établir une convention avec le Conseil Départemental de la Mayenne suite aux travaux d'aménagement effectués dans le centre-bourg de FONTAINE-DANIEL sur la RD 104. Cette convention précise notamment les conditions d'entretien, de gestion et de domanialité de l'aménagement .

Après avoir pris connaissance de la convention, Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, AUTORISE Monsieur le Maire à signer le document.

CHEMIN PIÉTON / ROUTE DE FONTAINE-DANIEL – LA CHAPELLE-AU-GRAIN

Les propriétaires de la parcelle WP 58, située route de Fontaine-Daniel, en direction de Beausoleil proposent à

la commune d'acquérir une bande de terrain pour permettre d'accéder à la route de la CHAPELLE-AU-GRAIN et de FONTAINE-DANIEL. Dans cette parcelle se trouve un lavoir qui pourrait être restauré. Le Conseil Municipal est favorable à cette acquisition qui permettrait de créer un cheminement piéton le long de cette départementale.

PRÉSENTATION DE LA FONDATION LES AMIS DE FONTAINE-DANIEL

M. Raphaël DENIS indique qu'une équipe d'habitants de FONTAINE-DANIEL s'est réunie pour protéger le patrimoine historique du village dans ce tournant historique car l'entreprise Les toiles de Mayenne se sépare du patrimoine bâti qui lui reste. La question du devenir du patrimoine de FONTAINE-DANIEL est fondamentale. La fondation a le projet d'acquérir des bâtiments pour les restaurer, d'animer des conférences sur l'histoire du village. La création de la fondation va permettre d'aider à la concrétisation de ce projet d'envergure qui va se dérouler sur plusieurs années. Cette fondation aura une direction collégiale avec une « vraie » démocratie, l'objectif n'étant pas de développer le tourisme mais d'attirer des personnes qui s'intéressent réellement au patrimoine.
Il serait souhaité que la commune de St-GEORGES-BUTTAVENT apporte son soutien pour couvrir une partie des dépenses de fonctionnement au début de la fondation. Ensuite, les entreprises et les personnes privées devraient prendre le relais. Le document de présentation de la fondation a été transféré aux conseillers.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire propose que la durée de l'éclairage public soit diminuée en raison du couvre-feu à 18h. Car cela ferait des économies en cette période de froid hivernal où il est demandé à chacun de réduire sa consommation électrique. Après avoir pris contact avec Territoire d'Energie de la Mayenne qui est chargé de la maintenance des équipements, le coût de la modification des horaires des armoires d'éclairage public est de 300€ pour réduire l'éclairage et autant pour le remettre. La décision est suspendue.
Monsieur le Maire indique que le hangar de stockage pour le bois déchiqueté va être repositionné sur la parcelle de la zone artisanale pour consommer moins de terre et optimiser les travaux de terrassement.
L'ancien site Antargaz , la maison du gardien et une seconde maison appartenant au groupe vont être mis en vente. Le dossier a été transmis à la SERE pour que les structures existantes puissent être proposées à des entrepreneurs intéressés.
Monsieur le Maire indique que trois petits étangs sont à vendre à proximité de la station de pompage de la Corbelière. Une canalisation d'eau potable passe sous un de ces étangs. Les propriétaires ont proposé ces étangs à la commune pour qu'il soit mis à disposition des pêcheurs. L'association des pêcheurs a été informée. Aucune décision n'est arrêtée.
M. Yann RENARD, qui pratique l'aéromodélisme, a demandé si la commune était favorable à ce que la discipline soit pratiquée sur le territoire (entraînement, compétition). Le Conseil Municipal n'y voit pas d'inconvénient.
Le Département de la Mayenne va attribuer une nouvelle subvention aux communes. St-GEORGES-BUTTAVENT bénéficiera de 22 000 € qui pourront servir à financer l'extension de la salle de Guinefolle ou à la construction du hangar de stockage.
M. le Maire va adresser un courrier à M. LESCORNET pour remettre à l'ordre du jour le dossier de site patrimonial remarquable pour FONTAINE-DANIEL et demander une aide de MAYENNE COMMUNAUTE pour le projet d'extension de la salle de Guinefolle et l'acquisition de la salle des fêtes de FONTAINE-DANIEL, deux dossiers qui concernent aussi la Communauté de Communes.
Le centre communal a proposé des bons d'achat de 15 € à utiliser dans les commerces de la Commune pour les personnes âgées de 65 ans ans et plus. Sur 294 habitants concernés, 212 ont retiré leur bon.
Les deux personnes qui souhaitent mettre en place une maison d'assistantes maternelles cherchent un logement qui conviendrait à l'accueil des enfants. Deux nourrices de la Commune ont fait part de leur inquiétude face à ce

projet car le nombre de naissances baisse.
Un chantier « argent de poche » se déroulera probablement au mois d'avril.
Un lien internet sera partagé avec les conseillers pour une visio-conférence sur la mise en œuvre d'une politique cyclable durable sur le département.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée .